

Mobilisation des dirigeants communautaires aux fins d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19

V.1 septembre 2020

Ne pas oublier de prendre les mesures de prévention des infections au Covid-19¹ :

- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, excepté les membres de sa famille proche ou les personnes avec lesquelles on vit.
- Se laver fréquemment et rigoureusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. L'OMS recommande de se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence de savon ou de solution hydroalcoolique, il convient de se frotter vigoureusement les mains avec des cendres de bois.
- Éviter de se rendre dans des lieux fréquentés.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Respecter les règles d'hygiène respiratoire en toussant et en éternuant dans le pli du coude ou dans un mouchoir, en jetant le mouchoir immédiatement après² et en se lavant les mains.
- S'abstenir d'aller travailler et rester chez soi en cas de fièvre ou de symptômes respiratoires.
- Porter un masque en tissu en cas de transmission communautaire généralisée, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distanciation physique.
- Utiliser et éliminer correctement les équipements fournis pour prévenir les infections au Covid-19. Suivre les conseils du gouvernement national concernant leur élimination.
- Continuer d'appliquer toutes les autres mesures décrites, même lorsque l'on porte des équipements de protection.
- Se tenir au courant des dernières orientations et réglementations adoptées par l'OMS et le gouvernement national.

NOTE : À mesure que la pandémie évolue, l'OMS se fonde sur les découvertes scientifiques pour mettre à jour les mesures recommandées de prévention de l'infection. Vous trouverez toutes les informations à jour sur : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>.

Documents clés de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP) : *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19 ; Planification d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides sûre dans le contexte de la transmission du Covid-19.*

<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

¹ <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

² Suivre les directives de l'OMS et des pays concernant l'élimination des déchets. Les déchets devraient être jetés de façon appropriée et ne pas rester dans l'environnement, où ils risqueraient de contaminer des personnes. Voir : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/331922>.

Garantir l'engagement des communautés³

Dans le contexte du Covid-19, il est plus important que jamais que les communautés approuvent et s'approprient les distributions de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), surtout compte tenu du risque de rejet des personnes ou produits étrangers à une communauté ou à un ménage donné, par crainte de la transmission du Covid-19. Pendant la pandémie de Covid-19, on devrait limiter les contacts extérieurs et inutiles avec les communautés et les ménages. Pour qu'une distribution de MII soit efficace, il importe de passer par des structures communautaires et de suivre les conseils de personnes qui connaissent parfaitement les communautés en question.

L'engagement ou la mobilisation communautaire est le processus par lequel des organismes locaux et les membres d'une communauté s'accordent sur une vision collective au profit de la communauté.

L'engagement communautaire :

- place la communauté au premier plan et centralise la planification et la mise en œuvre des activités qui la touchent ;
- garantit le respect des normes culturelles et l'adaptation aux contextes locaux ;
- associe la communauté à la compréhension des menaces et possibilités auxquelles ses membres font face dans une situation donnée ;
- contribue à l'élaboration de mesures acceptables et efficaces.

La mobilisation communautaire est essentielle à la réussite d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19, de même que dans d'autres environnements opérationnels complexes.

Mobiliser les dirigeants communautaires

Les dirigeants communautaires sont essentiels à une mobilisation communautaire effective dans le cadre de toute activité sanitaire, et d'autant plus dans le contexte de la transmission du Covid-19.

Selon l'OMS, la pandémie de Covid-19 diffère des flambées de maladies passées, en ce que son contrôle et la fin de la transmission du virus reposent autant sur le plein engagement du public et des dirigeants communautaires que sur le secteur des soins de santé et les acteurs humanitaires⁴.

On peut plus aisément toucher les communautés en faisant appel à différents dirigeants locaux qui exercent une influence sur le comportement, l'attitude et les pratiques de leurs membres. Les dirigeants communautaires peuvent contribuer à la réussite de la mise en œuvre d'une campagne de distribution de MII tout en veillant à ce que les membres de leur communauté adhèrent aux réglementations introduites pour prévenir les infections au Covid-19.

Partout, la mobilisation et la participation des dirigeants communautaires ont toujours été une composante de la planification de campagnes de distribution de MII, bien que les rôles et responsabilités varient d'un pays ou d'une communauté à l'autre. L'efficacité globale des dirigeants communautaires selon le contexte des différentes zones cibles d'une distribution de MII (zone urbaine ou rurale, degré de cohésion sociale et autres facteurs) devrait faire l'objet d'une discussion durant la phase de planification, afin de répartir le plus efficacement possible les ressources entre les différentes activités de changement social et de comportement (CSC). Les enseignements tirés de la mobilisation des dirigeants communautaires lors de précédentes campagnes devraient servir à définir et à renforcer les bonnes pratiques et à remédier aux problèmes éventuels, pour améliorer l'efficacité de cette pratique et, ainsi, les résultats d'une distribution. Pour que tout problème soit rapidement repéré, tout incident signalé et des solutions pratiques et durables trouvées, il est important de

³ Voir aussi : <https://www.who.int/risk-communication/training/Module-B5-FR.pdf>.

⁴ <https://extranet.who.int/goarn/content/achieving-community-leadership-covid-19-response> (en anglais uniquement).

mobiliser des dirigeants et des personnes influentes au niveau local et de les appuyer dans leur travail. Nombre des problèmes et difficultés qui apparaîtront seront d'ordre local et repérés d'abord au sein des communautés (par les membres de ces communautés). Dans la mesure du possible, c'est à ce niveau qu'ils devraient être réglés⁵.

Nouer de bonnes relations avec des dirigeants communautaires officiels et informels, solliciter leur engagement actif dans la lutte contre le paludisme au sein de leur communauté, et les aider à remplir leur mission de soutien aux distributions de MII – ces étapes sont essentielles à la mise en œuvre d'activités de haute qualité qui atteignent les objectifs de distribution, à savoir de distribuer des MII aux ménages ciblés et de veiller à ce que tous les membres de ces derniers dorment sous ces MII toutes les nuits de l'année. L'objectif de la mobilisation des dirigeants communautaires est d'obtenir d'eux un engagement actif pour que, dans la mesure du possible, ils s'approprient les processus et les activités, montrent l'exemple aux membres de leur communauté et promeuvent l'adoption de comportements positifs à long terme en matière de prévention du paludisme.

Des dirigeants communautaires fiables et respectés sont en mesure de communiquer clairement avec leurs amis et voisins, de répondre à des questions, de repérer des sources de rumeurs et limiter leur impact au minimum, et de veiller à ce que les problèmes qui surgissent soient rapidement résolus par des solutions disponibles au niveau local et des mécanismes ou structures mis en place pour régler des désaccords ou différends. Ils peuvent jouer un rôle important en s'assurant que la distribution de MII touche toutes les personnes ciblées (y compris les ménages ne remplissant pas les critères de définition traditionnels, comme les ménages dirigés par une femme ou les ménages en quarantaine du fait de cas suspectés ou confirmés de COVID 19) et que les données sont validées pour rendre compte des MII reçues et de la couverture complète de tous les ménages de leur communauté.

Planifier la mobilisation des dirigeants communautaires et l'inscrire au budget au plus tôt

Une mobilisation efficace des dirigeants communautaires entraîne des répercussions sur le plan opérationnel et budgétaire qu'il faut prendre en compte dès le début du processus de planification d'une campagne de distribution. Pendant la phase de macro-planification, le sous-comité responsable du CSC devrait collaborer avec ceux responsables de la logistique et de la mise en œuvre pour veiller à ce que les ressources (techniques, financières et logistiques) nécessaires à la mobilisation des dirigeants communautaires soient correctement budgétisées. Il convient de prendre en compte :

- le processus et les ressources nécessaires pour désigner les dirigeants communautaires à mobiliser (exemple : tous les coûts engendrés pour communiquer avec les partenaires œuvrant au niveau local et solliciter leur soutien aux fins de l'identification de dirigeants communautaires, en particulier dans les zones en proie à de l'insécurité ou à des tensions politiques) ;
- le coût de la mobilisation des dirigeants communautaires, en particulier en zone rurale où ils peuvent ne pas avoir accès aux réseaux sociaux ou à d'autres plateformes virtuelles, ce qui nécessite a priori des rencontres en face-à-face. Dans ce cas, le coût de la mobilisation couvre la location d'un lieu de rencontre, des stations de lavage des mains, des pauses rafraîchissement, le transport et des indemnités journalières, etc. ;
- l'impression, en quantité adéquate, des outils, du matériel et des supports visuels nécessaires aux séances d'orientation destinées aux dirigeants communautaires, ainsi qu'à la mise en œuvre des activités de ces derniers. Il peut notamment s'agir d'affiches ou de carnets à feuilles mobiles qui servent de guides pour la communication et aident les dirigeants communautaires à remplir leurs missions. Les affiches sont utiles pour présenter des comportements et messages clés ; elles peuvent servir à informer et à mobiliser les participants à des réunions

⁵ Voir aussi : *Éléments à prendre en compte aux fins de l'élaboration de plans de gestion des rumeurs liées à la distribution de MII dans le contexte du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

communautaires, ou être exposées dans des lieux de grande circulation au sein d'une localité (par exemple autour d'un point de collecte d'eau) ;

- l'achat en temps opportun des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires aux activités auxquelles les dirigeants communautaires participent.

Afin d'éviter des retards dans la mise en œuvre d'une campagne de distribution, il est primordial de livrer, au niveau des sous-districts et en amont des séances de mobilisation des dirigeants communautaires (au moins une semaine à l'avance, de façon à garantir le déploiement opportun des personnes désignées au niveau communautaire), l'ensemble du matériel destiné aux dirigeants.

Il importe de faire en sorte que les dirigeants communautaires ne payent pas de leur poche les dépenses liées à leur engagement dans une campagne de distribution de MII.

- On envisagera de rémunérer les dirigeants communautaires en fonction du degré de responsabilité qu'ils endossent (vérification des données, stockage des MII en toute sécurité, etc.). Dans le cas où une rémunération risque de créer des attentes que les programmes communautaires à venir ne pourront pas satisfaire, on envisagera de motiver les dirigeants communautaires d'une autre manière, par exemple en leur fournissant des tee-shirts ou des casquettes qui feront par ailleurs office de matériel de CSC aux fins de la campagne.
- Si on demande aux dirigeants communautaires de communiquer avec les membres de leur communauté et/ou du personnel de campagne (exemple : superviseurs) par téléphone, il faut veiller à inscrire leur allocation de communication/carte téléphonique au budget. Dans le cas où les dirigeants communautaires font partie de la structure de gestion des rumeurs, et contribuent notamment à signaler toute rumeur et à y faire face, il convient de prendre en compte les frais de communication. On veillera donc à ce que le budget de CSC destiné aux dirigeants communautaires soit en adéquation avec les rôles et responsabilités qui leur sont attribués.

Repérer les dirigeants communautaires à mobiliser

Les communautés reconnaissent leurs dirigeants de différentes façons, en particulier lorsqu'il s'agit de dirigeants informels qui, par leur personnalité, leurs actes, leur comportement ou leur aide à autrui, sont perçus comme des piliers du bien-être d'une communauté. Les dirigeants et les personnes influentes au sein d'une communauté ne sont pas les mêmes selon le contexte (zone urbaine ou rurale), et leur rôle (économique, spirituel, politique, pédagogique) et leur influence (large ou limitée) varient, de même que les voies par lesquelles ils dialoguent avec les membres de leur communauté (services religieux et manifestations, réseaux sociaux ou autre type de média, structures et lieux traditionnels, groupes de femmes et de jeunes, etc.). Il se peut que des dirigeants communautaires aient une influence limitée sur la communauté dans son ensemble, mais jouissent d'une forte influence là où ils habitent ou sur les personnes qui attendent d'eux qu'ils jouent un rôle de chef de file. Ils peuvent donc être essentiels à la résolution de problèmes comme l'utilisation des MII pour la pêche, le rejet des MII du fait de certaines normes ou croyances culturelles, ou l'accès des minorités ou des populations difficiles à atteindre aux MII.

Les dirigeants et personnes influentes sont des individus qui, du fait de leur statut, peuvent influencer les croyances, opinions et attitudes de la plupart des membres d'une communauté ou de certains pans d'une communauté, et ainsi influencer sur les comportements et les normes sociales qu'ils adoptent. Ils connaissent bien la structure et les dynamiques internes de leur communauté, ses sources d'information, croyances, attitudes et pratiques, ses ressources, sa situation économique, ses réseaux sociaux, ses caractéristiques démographiques et son vécu. Ils sont les mieux placés pour mettre en évidence les risques spécifiques liés aux activités de campagne et de possibles mesures d'atténuation.

Les dirigeants et personnes influentes au sein d'une communauté peuvent être :

- des personnes actives au sein de structures organisationnelles communautaires, à savoir, par exemple : des chefs traditionnels (de village ou de fief) ; des maires ou d'autres personnes ayant été élues ou nommées à des fonctions publiques ; des personnes représentant des femmes, des jeunes ou d'autres groupes ; des membres du personnel de section ou des dirigeants jeunesse de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; des chefs religieux ; des enseignants ; des chefs d'entreprise ; des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) fiables, nationales ou internationales ; des représentants d'organisations de la société civile ;
- des personnes appartenant au système de santé, à savoir, par exemple : des agents de santé communautaires ; des agents de vulgarisation des questions de santé communautaire ; des référents communautaires ; des assistants de surveillance sanitaire (selon la structure nationale de la santé communautaire) ;
- des personnes que d'autres suivent pour différentes raisons personnelles, à savoir, par exemple : des personnalités locales du sport, des musiciens, des artisans, des personnalités de télévision ou de radio, etc.

Planifier la mobilisation communautaire dans les zones urbaines

Si les communautés sont hétérogènes, il convient de porter une attention particulière aux régions urbaines, dans lesquelles des zones géographiquement proches sont susceptibles de présenter de grandes différences sur le plan de la situation socioéconomique, des affiliations et opinions politiques, des structures de logement, de l'accès aux soins de santé, de la cohésion sociale, de l'emploi, de l'éducation et de la stabilité. Dans nombre de régions urbaines, la population croît rapidement, de nouveaux habitants arrivant en nombre de zones rurales et périurbaines, ce qui crée une grande diversité ethnique et culturelle dans des zones relativement petites. Il est alors probable que des dirigeants et personnalités variés (exemple : personnes présentes sur les réseaux sociaux) exercent une influence sur des groupes cibles clés, et qu'il soit difficile de trouver une personne qui rassemble des quartiers entiers du fait d'opinions partisans et de liens sociaux et interpersonnels faibles entre les habitants. Il se peut que des rumeurs s'élèvent et se propagent rapidement en passant par des sources d'information couramment utilisées au sein des communautés urbaines, comme les réseaux sociaux. En outre, de nombreuses personnes, y compris des femmes, travaillent hors de leur foyer, ce qui nécessite de déployer des efforts différents pour communiquer les méthodes et dates de distribution de MII et assurer la couverture de tous les ménages. En matière de CSC, les plans, budgets, supports et outils devraient être adaptés en conséquence. Ainsi, il se peut qu'il faille mobiliser davantage de dirigeants « communautaires » représentant des groupes cibles clés dans des zones urbaines ; pour ce faire, on peut passer par des voies virtuelles ou écrites afin de faire une utilisation efficace des ressources financières à disposition. Cette stratégie aurait pour autre avantage de mobiliser davantage de personnes que ne le feraient des réunions en présentiel.

Établir les rôles et responsabilités des dirigeants communautaires dans le contexte de la transmission du Covid-19

Dans le contexte du Covid-19, les rôles et responsabilités des dirigeants communautaires aux fins d'une campagne de distribution de MII découlent de ceux habituellement attribués aux dirigeants communautaires, à savoir, notamment :

Rôles et responsabilités souvent attribués durant la planification :

- Mobiliser les membres de la communauté pour qu'ils participent à la campagne de distribution (les informer des dates et horaires du recensement des ménages et de la distribution des MII, ainsi que de la localisation des points de distribution, et les encourager à échanger leurs coupons contre des MII, le cas échéant).
- Faciliter l'accès des agents de santé communautaires à la communauté (appuyer la planification du recensement des ménages et/ou de la distribution de MII en porte à porte).

Rôles et responsabilités supplémentaires durant la pandémie de Covid-19 :

- Veiller à ce que les critères de sélection du personnel de campagne soient respectés et/ou se charger de l'établissement et/ou de la validation des listes d'agents communautaires, en particulier pour les dirigeants communautaires ayant l'expérience des distributions de MII ou d'autres activités semblables⁶, en vue de limiter les problèmes liés à la sélection de personnes extérieures à la communauté.

Rôles et responsabilités souvent attribués durant la mise en œuvre :

- Favoriser une mise en œuvre de haute qualité des différentes activités au niveau communautaire (exemple : contrôle des foules aux points de distribution ou au profit des équipes de porte-à-porte).
- Diffuser, dans le cadre de réunions communautaires et d'interactions personnelles, des informations essentielles aux fins de la mobilisation sociale et du CSC.
- Valider les données de campagne durant la période de recensement des ménages et/ou de distribution de MII, afin de vérifier que chacun a été pris en compte et de faciliter le suivi des ménages manqués pendant le recensement et/ou la distribution en porte à porte.
- Recueillir chaque jour des informations auprès des membres de la communauté et des agents de campagne concernant les activités mises en œuvre, et faire la liaison avec les superviseurs de la campagne afin que les informations recueillies contribuent à l'introduction des modifications nécessaires et à l'amélioration de la qualité globale de la mise en œuvre de programmes communautaires, non seulement dans l'immédiat, mais aussi à l'avenir.
- Encourager une installation et une utilisation correctes des MII aux fins de la prévention du paludisme, et décourager les utilisations inappropriées (exemple : utilisation des MII pour la pêche).
- Lever les obstacles à l'installation et à l'utilisation des MII (exemple : rumeurs concernant leur toxicité) dans les cas où ceux-ci empêchent certains ménages ou une partie ou l'ensemble d'une communauté d'adopter un comportement adéquat pour prévenir le paludisme.
- Participer à des réunions d'étape quotidiennes (dans la mesure du possible) et formuler des observations concernant tout problème, difficulté ou enseignement tiré.

Rôles et responsabilités supplémentaires durant la pandémie de Covid-19 :

- Aux fins de faciliter l'accès des agents de santé communautaires aux ménages, veiller à ce que ces derniers comprennent la nécessité des distributions de MII et de la poursuite des activités de protection contre le paludisme, y compris durant la pandémie de Covid-19. Ceci est d'autant plus important que le Covid-19 risque d'entraîner une méfiance des communautés à l'égard de parties externes. Les dirigeants locaux peuvent contribuer à dissiper les craintes autour d'une distribution de MII en faisant en sorte que les communautés sachent que les agents de campagne ont été recrutés localement et aient connaissance des procédures mises en place pour garantir leur sécurité ainsi que celle du personnel de campagne.
- Veiller à ce que la question du paludisme ne soit pas noyée dans toutes les informations relatives au Covid-19. Les dirigeants communautaires peuvent parler du paludisme et de l'importance de la gestion de la maladie dans le contexte du Covid-19 (réduction du risque de co-infection au paludisme et au Covid-19, promotion d'un diagnostic et d'un traitement opportuns en cas d'affection fébrile, participation à des activités de prévention du paludisme comme la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticides à effet rémanent (PID), la chimioprévention du paludisme saisonnier et les campagnes de distribution de MII, protection des personnes les plus vulnérables contre les piqûres de moustiques, etc.).

⁶ Pour plus d'informations concernant les critères de sélection, voir aussi les orientations de l'APP sur la *Planification d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide sûre dans le contexte de la transmission du Covid-19* : <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

- Stocker en toute sécurité les MII à distribuer localement. Cet aspect est d'autant plus important que nombre de campagnes abandonnent leur stratégie de distribution à partir de sites fixes pour des distributions en porte à porte, ce qui accroît la nécessité 1) de disposer de lieux sécurisés où stocker de petites quantités de MII et 2) de stocker les MII au plus près des communautés afin de réduire les besoins de transport sur le dernier kilomètre.
- Effectuer un suivi du respect des mesures de prévention des infections au Covid-19 par le personnel de campagne et les membres de la communauté, notamment de la distanciation physique, du port d'EPI et des restrictions relatives aux rassemblements de personnes.
- Faire en sorte que les ménages susceptibles d'être défavorisés en ce qui concerne l'obtention d'informations ou l'intégration dans la campagne (comme les ménages dirigés par des femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées et d'autres groupes marginalisés au sein d'une communauté) soient pris en compte, reçoivent des informations, soient recensés pour recevoir des MII durant les distributions, et pour finir reçoivent le nombre de MII requis.
- S'assurer que les ménages en situation de quarantaine ou d'auto-isolement du fait du Covid-19 sont identifiés de façon à recevoir des MII au moyen d'une méthode sûre.

Rôles et responsabilités souvent attribués après une distribution :

- Influencer sur les attitudes, perceptions et comportements d'une communauté (création de normes sociales, promotion de l'impact personnel, modification des attitudes, etc.). Ainsi, si tous les dirigeants communautaires dorment sous une MII chaque nuit de l'année, s'assurer que les membres de leur famille en font de même, et le font savoir à leur communauté, l'utilisation des MII peut devenir une norme sociale au sein de la communauté.
- Répondre aux questions des ménages sur la marche à suivre à l'égard des MII dont on considère qu'elles ne confèrent plus une protection efficace, et fournir des réponses appropriées selon les politiques nationales en vigueur concernant la réutilisation des MII.

Rôles et responsabilités supplémentaires durant la pandémie de Covid-19 :

- Sensibiliser les communautés à la gestion des MII ayant servi à des personnes atteintes ou décédées du Covid-19. Les dirigeants communautaires peuvent contribuer à faire en sorte que les ménages nettoient et réutilisent correctement ces MII au lieu de les éliminer.
- Encourager les personnes présentant des symptômes du Covid-19 à dormir seules sous une MII, ainsi qu'à suivre les directives nationales relatives à l'auto-isolement, au dépistage, au traitement des affections fébriles, etc.

Ces rôles et responsabilités sont appelés à varier d'un pays à l'autre et pourront notamment englober des fonctions supplémentaires aux fins de la prévention des infections au Covid-19 (exemple : contrôles sanitaires quotidiens), cadre dans lequel les responsabilités sont largement décentralisées au niveau communautaire. Quels que soient les rôles et responsabilités établis, il est vital d'équiper les dirigeants communautaires et de les aider à exercer leurs fonctions avec succès.

Créer des supports et du matériel de CSC à l'intention des dirigeants communautaires

On se fondera sur une connaissance des aptitudes, des capacités, des préférences, ainsi que des succès et échecs de précédentes campagnes (de distribution de MII ou autres) pour fournir aux dirigeants communautaires des outils adéquats. Pour définir les outils nécessaires aux dirigeants communautaires, on devrait en outre tenir compte des rôles et responsabilités attribués à ces derniers (exemple : procédures opérationnelles normalisées aux fins de la vérification des données, messages clés aux fins de la mobilisation sociale, questions-réponses aux fins des activités relatives aux médias, etc.)

- Il convient de veiller à ce que les outils soient en adéquation avec la capacité des dirigeants communautaires qui s'en serviront (ainsi, des enseignants sont susceptibles d'être à l'aise avec du texte et de solliciter davantage de renseignements, tandis que des chefs de village

peuvent préférer des supports visuels pouvant servir à transmettre des informations aux membres de leur communauté).

- Dans les régions à faible taux d'alphabétisation, on évitera dans la mesure du possible de recourir à du texte. Les messages importants visant à orienter l'action des dirigeants communautaires peuvent être exposés visuellement, sous forme de photos ou de dessins animés.
- On fournira aux dirigeants communautaires du matériel (affiches, banderoles) de CSC qui favorise une sensibilisation accrue de leur communauté à la campagne de distribution et présente l'organisation de la campagne. Les dirigeants communautaires peuvent exposer ces supports de CSC chez eux ou sur leur lieu de travail, ainsi que dans d'autres lieux fréquentés comme des pharmacies, des marchés, des écoles, etc. Ceux qui se servent de réseaux sociaux devraient recevoir des messages audiovisuels en plus des supports visuels.
- Il convient de donner aux dirigeants communautaires des tee-shirts, casquettes, etc., à thème qu'ils puissent porter en signe de solidarité avec une campagne de distribution. Ce type de supports visibles est important pour faire la publicité de la campagne elle-même et pour motiver les dirigeants communautaires et reconnaître leurs efforts.

Former/orienter les dirigeants communautaires

Compte tenu des responsabilités variées que peuvent endosser les dirigeants communautaires dans le cadre d'une campagne de MII pendant la pandémie de Covid-19 (en fonction des décisions prises lors de la phase de planification), il est impératif de leur faire développer les aptitudes et les connaissances nécessaires, et de les aider à assumer leurs fonctions et à se servir des outils fournis de manière efficace et rationnelle. Il est donc vivement recommandé de dispenser aux dirigeants communautaires une séance détaillée de sensibilisation et d'orientation/de formation, de leur donner des aide-mémoires structurés, et de leur présenter des procédures opérationnelles normalisées à suivre (en fonction de leurs responsabilités).

Il convient d'établir un programme :

- qui respecte le temps limité dont les dirigeants communautaires pourraient disposer tout en prévoyant suffisamment de temps pour couvrir leurs rôles et responsabilités et leur faire développer les aptitudes et connaissances nécessaires à l'exécution de leurs tâches en vue de la réalisation des objectifs de la campagne. En règle générale, les séances de sensibilisation, d'orientation et de formation ne durent pas plus de deux ou trois heures ;
- qui garantisse la participation des dirigeants communautaires et leur demande de se livrer à des exercices pratiques dans le cadre desquels ils doivent élaborer/proposer des solutions à des problèmes réalistes ;
- qui s'appuie sur les points forts existants. En tant que chefs de file, les participants ont des points forts et des aptitudes qui peuvent faciliter la mise en œuvre d'une campagne (exemple : solutions locales à des problèmes locaux) ;
- qui donne à la communauté les rênes de l'activité. Il convient de communiquer des informations correctes tout en encourageant les dirigeants communautaires à promouvoir les méthodes qui fonctionnent le mieux au sein de leur communauté ;
- qui présente des exemples concrets des contributions que peuvent apporter les dirigeants communautaires et leurs communautés respectives. Ils peuvent par exemple repérer les ménages atypiques (ménages dirigés par une femme, familles nombreuses, cohabitations entre hommes et femmes) pour faire en sorte que tous les ménages soient adéquatement couverts, ou prévoir des seaux, de l'eau et du savon pour favoriser la prévention de la transmission du Covid-19 ;
- qui aide les dirigeants communautaires à élaborer un « plan d'action » qu'ils puissent mettre en œuvre.

Il faut veiller à ce que la séance d'orientation présente des informations concernant à la fois le paludisme et le Covid-19. On collaborera avec l'équipe spéciale d'urgence chargée de lutter contre le Covid-19 au niveau national pour s'assurer que les campagnes de distribution de MII ne doublent pas la charge de travail des dirigeants communautaires, mais viennent simplement s'y ajouter. Il convient de réfléchir soigneusement aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les communautés ciblées (et leurs dirigeants) ont-elles reçu des informations concernant le Covid-19 ?
- Dans quelle mesure des informations concernant le Covid-19 seront-elles incluses 1) dans les séances d'orientation et 2) sur les supports et dans les messages de CSC ? (La réponse à ces questions est propre à chaque pays et découle d'une planification précoce des messages combinés⁷, de la gestion des rumeurs⁸ et de la structure d'intervention.)

En zone rurale, il est peu probable que l'on puisse organiser des séances d'orientation virtuelles. Les séances d'orientation des dirigeants communautaires en face à face constitueront pour le personnel de campagne une occasion précieuse de comprendre les croyances et attitudes qui entourent le paludisme, les distributions de MII et le Covid-19. Ces informations devraient ensuite être prises en compte dans la mise en œuvre de la campagne de distribution. Toutes les mesures de prévention des infections au Covid-19 doivent être appliquées lors des réunions en présentiel⁹, conformément aux réglementations nationales et aux directives de l'OMS en vigueur.

Faire en sorte que les dirigeants communautaires puissent faire face à des problèmes comme des blocages, de la panique et des craintes

Les dirigeants communautaires sont habituellement bien placés pour résoudre rapidement les problèmes qui surgissent au sein de leur communauté, avant qu'ils ne deviennent trop difficiles à gérer. Ils devraient a priori prendre rapidement conscience des problèmes apparaissant au niveau local, et leurs rôles et responsabilités devraient notamment consister à régler dans la mesure du possible ces problèmes de façon locale. Pendant une distribution de MII, les dirigeants communautaires devraient être rapidement prévenus de problèmes comme des blocages, et leur séance d'orientation devrait leur avoir appris quoi faire. S'ils ne sont pas en mesure de régler eux-mêmes le problème, ils devraient être chargés de signaler immédiatement la situation à leur superviseur référent afin qu'une intervention appropriée soit mise en œuvre.

Les dirigeants communautaires peuvent apaiser et dissiper la panique et les craintes qui au sein des communautés peuvent entraver l'accès aux MII, le diagnostic du paludisme ou le traitement des cas suspects ou confirmés de Covid-19. Pour ce faire, ils doivent savoir en quoi le paludisme et le Covid-19 constituent tous deux un danger pour eux-mêmes et les communautés, comment ils peuvent se protéger de ces deux maladies, et comment recevoir des outils et du matériel de protection (MII, EPI, etc.). Les dirigeants communautaires doivent par ailleurs être convaincus de l'importance de la mise en œuvre de campagnes de distribution de MII pendant la pandémie de Covid-19 et croire en l'efficacité des mesures de prévention du Covid-19 mises en place dans le cadre des campagnes.

⁷ APP, *Messages combinés : intégration d'informations au sujet du Covid-19 dans la communication autour du paludisme et des moustiquaires imprégnées d'insecticide*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

⁸ APP, *Éléments à prendre en compte aux fins de l'élaboration de plans de gestion des rumeurs liées à la distribution de MII dans le contexte du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

⁹ Pour obtenir des orientations d'ordre général en matière de sécurité, voir le document de l'APP intitulé *Planification d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide sûre dans le contexte de la transmission du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

Veiller à aider les dirigeants communautaires à repérer toute rumeur, désinformation ou fausse information, et à y faire face¹⁰

Les dirigeants communautaires comptent parmi les voies les plus efficaces (et fiables) pour faire face à des rumeurs, de la désinformation ou des fausses informations¹¹, et transmettre des informations et orientations correctes en période de crise ou de confusion. Dans le contexte du Covid-19, il importe plus que jamais de bénéficier de leur aide pour faire face et mettre fin à toute rumeur ou information incorrecte, trompeuse ou malveillante avant qu'elle ne se propage hors d'une communauté. Les dirigeants communautaires doivent à cet effet suivre une robuste séance d'orientation portant sur les rumeurs, la désinformation et les fausses informations qui pourraient apparaître et sur la voie à suivre pour y faire face, conformément au plan de gestion des rumeurs établi. S'il convient d'établir des directives précises sur le meilleur moyen de répondre à des rumeurs, la séance d'orientation devrait aussi donner aux dirigeants communautaires la possibilité de réfléchir à la meilleure réponse à apporter compte tenu du contexte local. Par ailleurs, le plan de gestion des rumeurs devrait clairement définir les rôles et responsabilités des dirigeants communautaires en ce qui concerne :

- le repérage des rumeurs, de la désinformation et des fausses informations,
- la gestion et la dissipation des rumeurs au niveau local,
- la sollicitation de l'aide du personnel de campagne dans le cas où une rumeur ne peut être rapidement dissipée au niveau communautaire,
- le compte rendu au personnel de campagne concernant les rumeurs, l'intervention déployée au niveau communautaire et le résultat de celle-ci.

Le plan de gestion des rumeurs devrait enfin définir clairement les rôles et responsabilités du personnel de campagne s'agissant l'appui permanent à apporter aux dirigeants communautaires dans la lutte contre les rumeurs.

Les rumeurs (exemple : le personnel de campagne qui rend visite aux communautés propage le Covid-19) peuvent exposer le personnel de campagne à des risques d'agression de la part des ménages. Les dirigeants communautaires peuvent contribuer à apaiser les inquiétudes ou les conflits. Il s'agit là d'un sujet important des séances d'orientation. Par ailleurs, il est impératif que les dirigeants communautaires sachent à quels membres du personnel faire appel pour obtenir de l'aide, et de quelle nature serait cette aide (voir la section ci-après sur la supervision d'appui).

Effectuer une supervision d'appui

En période de rumeurs, d'urgence ou de crise, il importe de ne pas imposer un stress ou des pressions supplémentaires aux communautés et à leurs dirigeants. Il convient de tenir compte de ce qui suit :

- Les dirigeants communautaires doivent en permanence savoir ce qui se passe dans leur communauté et quand. On doit veiller à ce qu'ils soient toujours en contact avec le personnel chargé de la supervision du recensement des ménages et de la distribution, ainsi qu'avec le personnel œuvrant au sein de la communauté. Si une personne extérieure à la communauté y effectue une visite (par exemple un agent indépendant chargé du suivi), même très brièvement, il est important qu'elle se présente d'abord aux dirigeants communautaires. On ne doit pas oublier qu'il faut toujours s'en remettre à des personnes qui connaissent déjà bien une communauté pour orienter les interactions entre ses membres et le personnel de campagne.
- Il convient d'établir une structure de communication bidirectionnelle qui aide le personnel de campagne à assurer un mentorat et un soutien continu à distance et permette aux dirigeants communautaires de contacter facilement le personnel de campagne :

¹⁰ APP, *Éléments à prendre en compte aux fins de l'élaboration de plans de gestion des rumeurs liées à la distribution de MII dans le contexte du Covid-19*, <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>.

¹¹ La désinformation se définit comme des informations incomprises ou incomplètes. Les fausses informations sont propagées dans le but de nuire ou de profiter d'une situation.

- pour signaler des difficultés et problèmes (en particulier des rumeurs) et rendre compte des mesures mises en place,
- pour solliciter des conseils concernant des obstacles imprévus,
- pour transmettre ou obtenir des informations concernant des modifications ou retards dans les activités prévues.

Pendant les séances d'orientation et de sensibilisation des dirigeants communautaires, il faut s'assurer que ces derniers connaissent (et acceptent) la structure de communication, et notamment :

- qu'ils savent avec qui communiquer avant, pendant et après une campagne,
- qu'ils savent comment communiquer avec ces personnes (le plan et budget d'une campagne doit tenir compte des canaux de communication auxquels les dirigeants communautaires ont couramment recours).

Définir les risques et des mesures d'atténuation

On doit comprendre qu'il existera des entraves et des limitations à la pleine participation des dirigeants communautaires à une campagne de distribution. Ainsi :

- Il se peut que les dirigeants communautaires soient actuellement dépassés par les problèmes liés au Covid-19 et les réponses à y apporter. Il est nécessaire de s'assurer que les responsabilités additionnelles en lien avec une campagne de distribution de MII ne nuisent pas à la qualité de leur action en cours ou du travail qu'ils accompliront aux fins de la campagne.
 - Pour ce faire, il faut prendre connaissance des rôles et responsabilités déjà attribués aux dirigeants communautaires par l'équipe spéciale d'urgence chargée de lutter contre le Covid-19 au niveau national ainsi que d'autres acteurs ou partenaires intervenant au sein et auprès des communautés.
 - Si les dirigeants communautaires sont très pris par la lutte contre le Covid-19, on veillera à ce qu'ils puissent déléguer ou partager leurs responsabilités liées aux MII.
- Il se peut que les MII ne constituent pas une priorité pour les communautés. Nombre d'entre elles font face à une grave insécurité alimentaire, une instabilité économique, une baisse de leurs revenus et d'autres types d'insécurité (conflits, catastrophes naturelles, situations d'urgence, etc.) et ne considèrent actuellement pas le paludisme et les MII comme une priorité.
 - Les séances de sensibilisation et d'orientation/de formation constituent une bonne occasion d'apprendre des dirigeants communautaires ce qui les préoccupe, tout en leur expliquant pourquoi le paludisme représente toujours un grand danger pour leur communauté.
- Il se peut que des pressions d'ordre politique soient exercées sur les dirigeants communautaires pour que ceux-ci n'acceptent pas l'aide du gouvernement pendant la pandémie de Covid-19. Ce phénomène est en particulier probable dans les zones de conflit. Les séances de sensibilisation et d'orientation/de formation sont une occasion d'axer les discussions, non pas sur les affiliations et tensions politiques, mais sur les dangers du paludisme et sur le fait qu'une campagne de distribution de MII vise à toucher et à protéger TOUS les membres d'une communauté.
- Il se peut que les communautés soient divisées sur le plan politique, religieux, culturel, etc. Il peut être difficile de rassembler tous les dirigeants communautaires lors d'une même séance de sensibilisation et d'orientation. Mais il importe de veiller à ce que les informations communiquées dans le cadre de ces séances parviennent à TOUS les dirigeants communautaires afin que la campagne touche TOUS les membres d'une communauté. Si une communauté est divisée :

- On s'entretiendra avec des ONG œuvrant déjà au sein de la communauté pour obtenir des conseils sur le meilleur moyen de prendre contact avec les dirigeants communautaires.
- On organisera plusieurs séances d'orientation distinctes afin que tous les dirigeants communautaires obtiennent des informations concernant la campagne.
- On mettra sur pied des kits de matériel à livrer aux dirigeants communautaires afin que chacun ait accès aux mêmes informations.
- Le personnel de campagne devrait envisager de diriger l'élaboration du plan d'action pendant les séances d'orientation (pour qu'aucun groupe de dirigeants communautaires ne soit privilégié par rapport à un autre) et de veiller à ce que tous les dirigeants communautaires acceptent le plan et y adhèrent.
- Il se peut que des dirigeants communautaires soient exclus du fait de leur genre ou de leur identification et appartenance à un groupe minoritaire (comme une minorité ethnique). Les femmes sont susceptibles d'être exclues car elles peuvent être prises par le travail ou des préoccupations d'ordre domestique à l'heure où se tiennent les séances de sensibilisation et d'orientation.
 - On s'entretiendra avec des ONG, des institutions des Nations Unies, des dirigeants de sections de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, etc., œuvrant déjà auprès de la communauté pour obtenir des conseils sur le meilleur moyen de repérer et de prendre contact avec les groupes minoritaires.
 - On organisera des séances d'orientation à des heures qui soient compatibles avec les rôles et responsabilités des femmes et donnent à ces dernières la possibilité de participer pleinement.
 - On veillera à ce que les supports de CSC soient élaborés en tenant compte des femmes et des minorités.
 - On s'assurera que la définition d'un dirigeant communautaire est bien comprise aux niveaux décentralisés pour éviter que des dirigeants communautaires ne soient pas pris en compte ou soient omis dans le cadre du processus de mobilisation.

Inscrire l'engagement des dirigeants communautaires dans la durée

La communication d'après distribution est souvent négligée une fois une campagne terminée. Or, les dirigeants communautaires restent au sein de leur communauté, et leur engagement continu permet de préserver les gains obtenus en termes de réception et d'utilisation des MII, contribuant ainsi à la diminution des taux de morbidité et de mortalité liées au paludisme. Dans le contexte du Covid-19, il est important de diffuser continuellement des messages clés au niveau communautaire, car il est fort probable que les membres des communautés aient besoin de savoir comment gérer l'utilisation de MII par des personnes atteintes du Covid-19. Par conséquent :

- Les supports de CSC élaborés à l'intention des dirigeants communautaires (comme les aide-mémoires) doivent contenir des informations sur l'après-distribution et, sous réserve de temps et de budget, être plastifiés en priorité pour garantir leur utilisation prolongée.
- Les dirigeants communautaires doivent participer aux réunions de synthèse et pouvoir :
 - formuler des observations sur les succès et problèmes rencontrés, et tirer des enseignements et des recommandations aux fins de futures campagnes de distribution (on veillera à ce que les contributions des dirigeants communautaires soient correctement consignées et transmises à l'équipe dirigeante au niveau national) ;
 - présenter les étapes à venir pour leur communauté (si des ONG œuvrent au sein de la communauté, elles devraient aussi être encouragées à prendre part aux réunions de synthèse, car elles pourraient être en mesure de continuer de collaborer aux « étapes à venir » avec les dirigeants communautaires).

Ne pas oublier de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de collaboration avec les communautés et les dirigeants communautaires^{12,13} :

- Mettre au point des activités de façon coopérative et participative.
- Prendre appui sur les capacités existantes (approche fondée sur les points forts).
- Veiller à ce que les communautés s'approprient les activités.
- Tirer parti des connaissances locales plutôt que les sous-estimer (un problème local appelle une solution locale).
- Nouer des liens de confiance et de respect mutuels.
- Respecter tout autre engagement des dirigeants communautaires et ne pas surcharger ces derniers.

¹² <https://www.unicef.org/media/73131/file/Community-based-health-care-FR.pdf>

¹³ <https://www.who.int/activities/supporting-community-based-health-workers> (en anglais uniquement).